

Fiducie Mandat privé Fidelity

Répartition de l'actif

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	18 mai 2021
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné²
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	2,08 % au 30 juin 2022

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Wolf
David Tulk (cogestionnaire de portefeuille)

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Un placement de base dont la composition cible correspond à 50 % d'actions et 50 % de titres à revenu fixe.
- Conçu pour les investisseurs qui recherchent une combinaison de croissance et de revenus.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

170

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
PLUS DE 2 M\$	20,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
7362	7364	7363

DOLLAR AMÉRICAIN

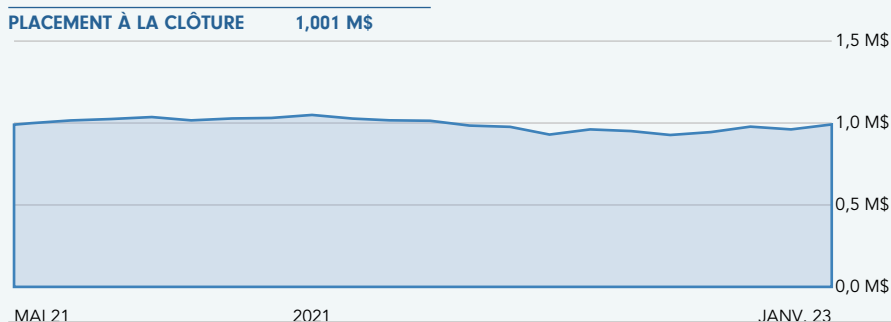
SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
7371	7373	7372

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

AU 31 JANVIER 2023

Croissance d'un placement de 1M \$



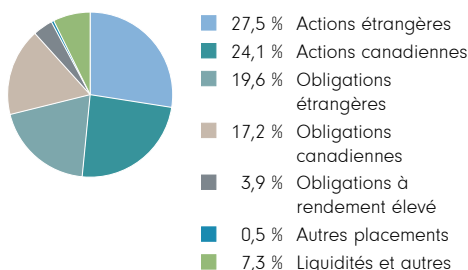
Rendement par période standard (%) 28 février 2023

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	Création
Mandat	-1,15	0,21	3,06	-3,59	-0,57

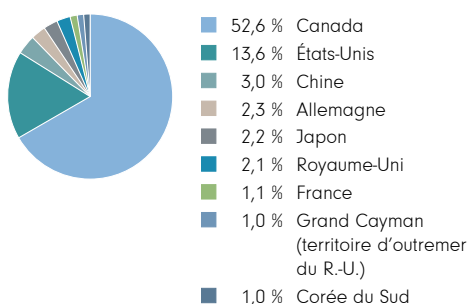
Rendement par année civile (%) 28 février 2023

	CA	2022
Mandat	1,97	-8,42

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 janvier 2023



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 janvier 2023



COMPOSITION SECTORIELLE

au 31 janvier 2023

9,4 %	Services financiers
7,8 %	Matériaux de base
6,9 %	Technologies de l'information
5,7 %	Énergie
5,7 %	Produits industriels
4,1 %	Consommation discrétionnaire
3,5 %	Services de communication
3,3 %	Consommation de base
3,2 %	Soins de santé
1,1 %	Services publics
1,0 %	Immobilier

Fiducie Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux de base	
Canadien Pacifique – Produits industriels	
Banque Royale du Canada – Services financiers	
Banque Toronto-Dominion – Services financiers	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Dollarama – Consommation discrétionnaire	
Rogers Communications – Services de communication	
Constellation Software – Technologies de l'information	
Nutrien – Matériaux de base	
Cenovus Energy – Énergie	
Nombre total de titres	4 324
Dix principaux titres – Total	11,0 %

Fiducie Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif

- La répartition de l'actif du Mandat se compose habituellement des fourchettes suivantes : 25 à 65 % d'actions, 25 à 65 % de titres à revenu fixe et 0 à 40 % d'instruments du marché monétaire.
- Dans le cadre de ces fourchettes, le gestionnaire de portefeuille établit des répartitions tactiques destinées à atténuer les risques à la baisse grâce à des bandes asymétriques. Cela signifie que sur la base d'une pondération neutre de 50 % d'actions, le gestionnaire peut surpondérer les actions jusqu'à 25 %. De plus, sur la base d'une composition neutre de 40 % de titres à revenu fixe, le gestionnaire peut surpondérer cette catégorie jusqu'à 25 % et sous-pondérer celle-ci jusqu'à 15 %.
- Le gestionnaire de portefeuille peut changer la répartition des placements du Mandat n'importe quand.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont Geoff Stein et David Wolf.
- Pour prendre ses décisions de répartition tactique de l'actif, le gestionnaire de portefeuille fait appel aux innombrables données économiques et aux résultats de l'analyse fondamentale ascendante ainsi qu'à la recherche macroéconomique mondiale de grande envergure.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 30 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 24 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada (net) à 20 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 16 % et de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2023 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.